

Octobre 2020

Suite à la réunion de CSE du lundi 26 octobre ayant pour ordre du jour « les comptes du CSE »

## La section Sud Michelin ne cautionne pas et ne cautionnera pas ...

Suite à la démission de la trésorière mise en place lors des élections professionnelles, le poste avait été proposé à un membre de Sud Michelin qui prouvait un réel progrès d'ouverture entre les OS présent au CSE

Afin de partir sur des bases saines et claires, la section Sud et le nouveau trésorier CSE avaient proposé d'effectuer un audit des comptes sur les années qui ont précédé les dernières élections soit 2016, 2017 et 2018.

L'ensemble des membres élus du CSE avait commandité à l'unanimité une expertise des comptes de celui-ci, lors d'une réunion officielle.

Début septembre, le rapport de cet audit est revenu, il montre plusieurs incohérences d'écritures comptables, des gratuités obtenues lors d'achats de prestations ou billetteries qui ne sont pas identifiés et tracés dans les comptes du CSE.

Cette non-gestion des stocks d'achats, de non redistribution et de non-déclaration des gratuités obtenues ne nous conviennent pas en termes de gestion.

Aucune explication sur le fait que des bons d'achats achetés, non distribués **«se retrouvent détruits»** sans aucune justification et traçabilité.

### Sud Michelin ne cautionnera pas de telles pratiques avec l'argent des salariés.

Lors de la réception de ce rapport, certains membres du CSE n'ont pas souhaité communiquer aux salariés et mettre à plat ces dysfonctionnements sur ces divers sujets afin de repartir sur des bases saines et transparentes pour tous.

Ce sont leurs choix, pas les nôtres, pour SUD Michelin, la transparence est un devoir envers chaque salarié.

Curieusement dès la demande de l'audit, la secrétaire administrative du CE/CSE a demandé à négocier une rupture conventionnelle. Cette gestion approximative sur la billetterie, les bons d'achats (*des billets de cinéma, ticket zoo, carte cadeau naissance (150€), etc...*) pourrait être considéré comme un manquement à son contrat de travail. D'autres voies auraient pu être envisagées, plutôt qu'une rupture conventionnelle aussi rapide. Nous n'acceptons pas cette mauvaise gestion, qui n'a sûrement pas aidé à mettre en place de nouvelles activités sociales pour les salariés, ces dernières années.

À la fin septembre, le trésorier du CSE, ainsi que tous les membres du syndicat Sud Michelin ont démissionné de la commission Activités Sociales et Culturelles, ne pouvant accepter de telles pratiques ou de cautionner des pratiques passées.

